

COLLECTIF POUR TOUS VOIRON

Charte éthique et fonctionnement au 18/12/25

Préambule

Ce document, ci-nommé « Collectif Pour TOUS Voiron, Charte éthique et fonctionnement » n'a pas de valeur juridique mais représente un engagement moral des membres qui le composent.

Le Collectif, indépendant de tous partis politiques & syndicats, aspire à une gouvernance horizontale et transparente dans son fonctionnement et sa gestion.

Toute personne, sans discrimination d'aucune sorte, est la bienvenue à rejoindre le collectif et/ou participer à ses activités tant qu'elle en partage les raisons d'être et valeurs et en respecte la charte.

1) Nos Raisons d'être et Valeurs de référence : Les raisons d'être qui animent le collectif sont :

• Se mettre en lien • Défendre nos libertés • Se réinformer • Cocréer un nouveau monde

Les valeurs véhiculées au sein du Collectif sont : • La Souveraineté et l'Authenticité de ses membres • La Solidarité et le Partage • La Résistance • L'Humour • Le Respect • L'Ecoute, le Dialogue et l'Empathie

2) Règles de vie, principes :

Nous avons identifié certains principes pour prendre soin du collectif et des individus. Certains d'entre eux s'inspirent de la Communication Non Violente et de la Gouvernance Partagée, qui ne sont pas des dogmes mais des outils que chacun peut s'approprier à son rythme et s'il le souhaite.

Les règles de Vie :

• **S'écouter & Respecter les opinions de tout le monde.** Faire silence lorsque quelqu'un prend la parole notamment en plénière. Ne pas couper la parole. S'exprimer en son nom et pas à la place des autres.

• **Respecter le travail d'autrui :** Les critiques doivent être accompagnées d'une proposition. Il faut prévenir en cas d'absence à un groupe/ atelier/ événement. Les horaires doivent être respectés.

• **Contribuer aux frais de fonctionnement du collectif :** Dans la mesure de ses possibilités : participer aux cagnottes, apporter des plats pour la vente lors d'événements, donner de son temps, ...

• **Respect de l'utilisation appropriée des outils de communications** Les différents canaux Telegram, mise à jour du site du Collectif, ...

Les principes :

• **Le principe de souveraineté / parler au "je"** J'évite de parler à la place d'autrui. J'exprime mon vécu, mes ressentis, mes besoins.

• **Le principe d'initiative** Je suis libre de prendre des initiatives et je reste à l'écoute.

• **Le principe de proximité** Je privilégie autant que possible les modes de communications les plus directs, particulièrement dans les situations de tension relationnelle : rencontre physique, visioconférence, téléphone.

• **Le principe de clarté** Je m'exerce à communiquer de manière constructive, claire et concise, à l'oral comme à l'écrit.

• **Le principe collaboratif** Avant d'entreprendre une action, en particulier en cas de communication au nom du collectif, je m'interroge sur ses conséquences et sur les personnes qu'elle implique et qui auront besoin d'en être informées au préalable.

3) Modalités de fonctionnement du Collectif

Groupe Gestion Financière :

Raison d'être : Veiller à l'équilibre des dépenses et des recettes

Périmètre d'action : Gestion financière générale

Composition : 3 à 4 personnes

La Plénière : Raison d'être : Mettre en lien tous les membres en présentiel, partager les infos générales et celles des groupes, offrir une opportunité de passer des messages et proposer des sujets de réflexions. **Périmètre d'action :** Tout le collectif

La Charte : Raison d'être : Nourrir tous les éléments du collectif reliés par des valeurs, des règles de fonctionnement et des principes communs. **Périmètre d'action :** Tout le collectif

Révisions de la Charte :

La Charte est susceptible d'être amendée sur proposition et en fonction des besoins du Collectif excepté sur les valeurs mentionnées, le respect de l'indépendance du Collectif et sur le principe de transparence.

Les groupes

les groupes du Collectif qui ont leurs propres raisons d'être et organisation. Chaque groupe est souverain et autonome dans son développement ***dans le cadre de sa raison d'être et dans le respect de la Charte du collectif.*** Chaque groupe définit son mode de gouvernance, son processus de décision et de communication interne. Chaque groupe identifie une personne contact. Chaque groupe a la souveraineté de nommer un de ses membres (ambassadeur) pour lui donner mandat afin de le représenter pour toutes les autres demandes ou activités

Les membres du Collectif.

Une séance d'intégration est un passage obligatoire afin de découvrir les Raisons d'être, les valeurs et le fonctionnement du Collectif. Cette séance permet aux nouveaux arrivants de partager leurs motivations à rejoindre le Collectif, leurs interrogations et leurs questions.

À la fin de la séance, chaque nouvel arrivant reçoit la charte en main propre et repart avec afin de la lire en toute tranquillité. Être une feuille nécessite d'adhérer pleinement à la charte et permet de s'investir dans une ou plusieurs des branches du collectif.

À la fin de la séance, chaque nouvel arrivant peut aussi remplir un formulaire d'inscription avec ses coordonnées ce qui lui donnera accès aux canaux telegram et lui permettra de recevoir, entre autres, les invitations aux grands événements ou conférences du collectif.

Toute personne pourra, à tout moment, demander à quitter le Collectif et être retirée de la liste de diffusion et de tous les accès aux canaux telegram